

DE24.021

ADMINISTRATION GÉNÉRALE**DEMANDE DE FINANCEMENT AU TITRE DE L'APPEL A PROJET
PHOSPHOR'ÂGE 2025-2026 OUVERT PAR LE CONSEIL
DÉPARTEMENTAL DU NORD***Autorisation - Approbation*

Dans le cadre de la Conférence des Financeurs, le Département du Nord, a lancé un nouvel appel à projets « Phosphor'âge 2025-2026 » en faveur du « Bien vieillir son avancée en âge » pour les seniors de plus de 60 ans et les Aidants.

Le Centre Communal d'Action Sociale d'Armentières a déjà bénéficié de financements dans le cadre de l'appel à projets 2023/2024 : « Bien vieillir en préservant son autonomie » qui a notamment permis le développement de plusieurs actions auprès des Seniors Armentiérois en partenariat avec la Maison des Seniors.

Fort de cette expérience et du bilan présenté au Département, le CCAS a engagé une réflexion avec la Maison des Seniors sur l'opportunité de reconduire des actions en répondant à nouveau à cet appel à projets. Il en ressort une proposition de 5 actions que la Maison des Seniors pourra déployer dans le cadre de sa programmation, adossées à la mission de service civique déjà effective en faveur de la rupture de solitude.

Le dossier est actuellement en cours de rédaction et vous sera partagé dès la clôture des dépôts, la plateforme dédié n'en permettant l'extraction avant cette échéance.

Suivant l'arbitrage des services du Département, le Conseil d'administration autorise Monsieur le Président à signer la convention de financement des actions dans le cadre de l'appel à projet « Phosphor'âge 2025-2026 », et affecter les recettes et dépenses au budget SAAD pour les exercices des années 2025 et 2026.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

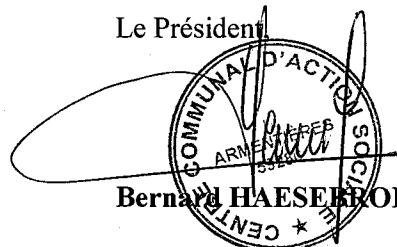
Ainsi fait et délibéré

Pour expédition conforme,

Comme ci-dessus,

Le Président

Bernard HAESEBROECK



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE D'ARMENTIÈRES

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATION**

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 3 juillet 2024
Convocation du 27 juin 2024
Administrateurs en exercice : 17
Administrateurs présents : 3

L'an deux mille vingt-quatre, le 3 juillet à dix-sept heures trente, les membres du Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale d'Armentières se sont réunis en salle mutualisée au CCAS – 57 rue Paul Bert à Armentières, sous la présidence de Monsieur Bernard HAESEBROECK, Président de l'établissement.

PRÉSENTS : M. VANNESTE, M. VANGAEVEREN

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR : M COBBAERT a délégué pour le représenter Monsieur HAESEBROECK conformément à l'article R.123-16 du Code de l'action sociale et des familles.

EXCUSÉS : M. MEHEZ, Mme PLAZANET, Mme CASIER, Mme LORIDAN, M. QUESTE, M. TISON-BEERNAERT, M. BEHAGHEL, M. BOURGEOIS, Mme LATOUR, M. CHIEUX

ABSENTS : M AIT ELHAJ, Mme LEROY , Mme GUSTIN